## Déclarations de ministres

équitable qu'il ne l'est. Des taux moins élevés et des concessions fiscales moins nombreuses réduiront les incitations et les possibilités d'évitement fiscal.

**a** (2030)

Cependant, il faut faire davantage. Depuis deux ans, j'ai eu à examiner un nombre croissant d'opérations complexes visant principalement à éviter l'impôt. Je propose des modifications législatives qui donneront une base plus ferme pour réexaminer les opérations factices d'évitement fiscal. Les exigences de déclaration des revenus de placement et des abris fiscaux seront renforcées pour aider à détecter tant l'évasion que l'évitement fiscal. Les pénalités seront plus lourdes en cas de récidive.

Dans la réforme de l'impôt sur le revenu, j'ai entrepris de rendre le régime plus équitable et plus efficace, tout en maintenant ses principes, qui sont fondamentalement sains. Aucune réforme de ce genre n'est possible dans le cadre de l'actuelle taxe fédérale de vente. Celle-ci ne peut être corrigée et sera donc remplacée par un nouveau régime à la deuxième étape de la réforme fiscale.

[Français]

## RÉFORME DE LA TAXE DE VENTE

Une taxe de vente efficace et équitable joue un rôle essentiel dans l'équilibre global du régime fiscal canadien.

La taxe actuelle présente des défauts fondamentaux. C'est une taxe cachée, arbitraire et capricieuse.

Beaucoup de Canadiens n'en connaissent pas l'existence parce qu'elle s'applique normalement lorsqu'un produit est fabriqué et parce qu'elle est dissimulée dans le prix des articles qui sont plus tard vendus aux consommateurs. Lorsqu'un produit parvient au consommateur, un dollar de taxe payé par le fabricant peut augmenter le prix à la consommation de beaucoup plus d'un dollar. Or, l'acheteur ne sait même pas de combien.

L'actuelle taxe de vente nuit à notre économie. Elle frappe plus lourdement les produits fabriqués au Canada que les produits importés concurrents. Elle impose une taxe cachée à nos exportations, ce qui les rend moins compétitives. Cela n'est guère justifié dans un pays qui fait autant de commerce que le nôtre, sur des marchés internationaux fortement concurrentiels. Ce handicap fiscal nous coûte des emplois et en crée à l'étranger.

[Traduction]

Ces problèmes de la taxe de vente n'ont rien de nouveau. Cela fait 40 ans qu'on les connaît. Ils n'ont fait qu'empirer. Il manquait la volonté politique de les corriger. Il est temps de s'y attaquer.

L'actuelle taxe de vente sera remplacée par une nouvelle taxe qui s'appliquera à une assiette beaucoup plus large. Il en résultera un taux de taxation moins élevé et un régime plus équitable.

La réforme de la taxe de vente éliminera la taxe cachée dans les prix payés par les consommateurs. Elle supprimera la taxe imposée indirectement aux exportations et mettra nos producteurs sur un pied d'égalité avec leurs concurrents étrangers. Elle nous rendra plus concurrentiels sur les marchés internationaux et renforcera nos initiatives commerciales.

La nouvelle taxe de vente sera plus équitable pour les Canadiens à revenu faible ou moyen. Elle s'accompagnera d'importants changements de l'impôt des particuliers afin d'atteindre ce résultat. Le plus important de ces changements consistera à augmenter sensiblement le crédit remboursable au titre de la taxe de vente institué en 1986 par le gouvernement et à l'étendre à un plus grand nombre de Canadiens.

Le nouveau crédit au titre de la taxe de vente sera payé régulièrement et à l'avance.

Le montant du crédit et le revenu maximum y donnant droit seront établis de manière à compenser, et au-delà, l'effet de la nouvelle taxe de vente sur les Canadiens à revenu modeste. Quand la nouvelle taxe de vente sera instituée, outre l'amélioration du crédit, les surtaxes des particuliers et des sociétés seront abolies, et de nouvelles réductions d'impôt bénéficieront aux contribuables à revenu moyen. Ces mesures rendront les régimes combinés d'impôt et de taxe de vente plus progressifs après la réforme fiscale qu'à présent.

On dédommagera les petites entreprises pour aider à compenser les frais d'observation du nouveau régime.

Le gouvernement envisage trois formes possibles de taxe de vente. L'une serait une taxe de vente nationale qui remplacerait à la fois l'actuelle taxe fédérale de vente et les taxes provinciales sur les ventes au détail afin de les fondre en un seul régime national. Deux taxes de vente uniquement fédérales sont également envisagées: une taxe sur les biens et services et une taxe à la valeur ajoutée.

Le choix de la forme de taxe de vente à adopter influera directement sur de très importantes décisions qui n'ont pas encore été prises: le taux de la taxe, l'ampleur de son assiette et la structure du crédit au titre de la taxe de vente.

La nouvelle taxe de vente devra produire des recettes suffisantes pour remplacer la taxe de vente actuelle et financer l'amélioration du crédit ainsi que de nouvelles réductions des impôts.

Le choix du taux de la taxe et de la structure du crédit d'impôt dépendra de l'ampleur de l'assiette fiscale. Les décisions sont étroitement liées. Une assiette plus large permettrait d'appliquer un taux de taxe moins élevé à tous et nécessiterait un crédit d'impôt plus important pour ceux qui en ont besoin. Une assiette plus étroite, qui comporterait des exonérations pour des articles comme les aliments et les vêtements, par exemple, obligerait à imposer une taxe plus élevée sur les autres articles, et le crédit d'impôt pourrait être plus faible.

Le gouvernement est résolu à réformer la taxe de vente. Il agira après avoir consulté les gouvernements provinciaux et les autres Canadiens intéressés.

## SENS DES RESPONSABILITÉS FINANCIÈRES

Une réforme fiscale conforme au sens des responsabilités doit respecter ces dernières sur le plan financier. Il est indispensable que nous progressions dans la réduction du déficit pour réduire les taux d'intérêt, intensifier la croissance et résorber le chômage.

La réforme de la taxe de vente suivra celle des régimes des particuliers et des sociétés. Dans l'intervalle, nous devons rendre la taxe de vente actuelle plus fiable. Nous devons corriger ses pires distorsions concurrentielles. Enfin, nous devons accroître nos recettes, en combinaison avec l'augmentation de